

Emmanuel Porte, *L'appel de la rue. Errance animale, communautés anthropozoologiques et encadrement policier dans les sociétés françaises et espagnoles (Marseille, Madrid, 1700-1840)*, sous la direction de Brigitte Marin et Eva Botella Ordinas, Aix-Marseille Université, 10 décembre 2022.

Entre les époques moderne et contemporaine, les sociétés urbaines se dotent d'un cadre inédit, par sa formalisation et son ampleur, pour lutter contre l'errance animale. Autour d'une situation de coexistence entre hommes et animaux se développe un ensemble hétéroclite de représentations, d'attitudes et de pratiques qui concourent à préciser la place qu'ont les animaux gyrovagues dans l'enceinte des villes européennes, étudiées dans cette thèse à travers les cas français et espagnol. Entre 1700 et 1840, les rapports que les sociétés urbaines entretiennent avec des êtres tantôt réprouvés, tantôt intégrés, se redéfinissent en s'appuyant sur de nouveaux savoirs et en mettant en œuvre de nouvelles pratiques.

L'errance animale en question

L'ANIMAL ERRANT, ENTRE DÉFINITIONS HISTORIQUES ET CONTEMPORAINES

Dans sa définition actuelle, l'errance animale intègre différents registres discursifs qui mobilisent chacun cette notion suivant leurs propres finalités et viennent enrichir à divers titres la réflexion historique. Sur le plan juridique, les animaux errants sont nommés lorsqu'il s'agit de rendre possible une action de régulation et d'encadrement. Ils sont définis comme des animaux qui, bien que soumis à un régime de propriété, sont présents dans l'espace public indépendamment de leur tutelle humaine. Là où l'approche juridique oppose des animaux qui sont clairement appropriés à des animaux qui ne le sont pas, la définition des sciences de la nature, notamment de l'écologie, propose une définition graduelle de l'errance qui s'établit en fonction d'un degré de dépendance vis-à-vis de l'homme. Plus qu'une condition fixe, l'errance renvoie alors à un processus d'autonomisation des animaux. Les définitions juridique et écologique de l'errance animale permettent finalement de saisir ce phénomène dans toute sa complexité, en associant des considérations culturelles, biologiques et éthologiques qui peuvent être intégrées dans une réflexion historique.

Bien qu'aucune définition de l'errance animale ne soit précisément formalisée dans les sociétés des XVIII^e et XIX^e siècles, l'action croisée des municipalités, des polices, des médecins et des hommes de science esquisse les contours de cette catégorie animale. Les termes y

faisant référence se multiplient. Les animaux errants, divagants, libres, sans maître côtoient dans la langue castillane les *vagos*, *vagabundos*, *callejeros*, *sin dueño*. Ces qualificatifs renvoient à différentes espèces animales : principalement les chiens et les cochons, mais également les chats et certains animaux sauvages périurbains. Au-delà de cette diversité spécifique, plusieurs éléments caractérisent les animaux errants, offrant une relative homogénéité à cette taxinomie vernaculaire. Ils se singularisent avant tout par leur présence autonome dans l'espace public, indépendamment de toute tutelle humaine. Par ailleurs, la définition moderne aménage une place notable à la question du régime alimentaire opportuniste, souvent à l'origine des déambulations des animaux. Ces caractéristiques conditionnent une forte dépréciation des animaux errants, tout en faisant craindre des dommages et des dégradations qui nécessitent une intervention de la société urbaine. Au moment où se structurent des compétences municipales et policières soucieuses de préserver la sécurité et la santé des citoyens, les animaux errants, jusque-là peu considérés, sortent de l'ombre.

1700-1840, LES VILLES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES FACE À L'ERRANCE ANIMALE

Entre le début du XVIII^e siècle et le premier tiers du XIX^e siècle, un ensemble de mutations modifie les représentations liées aux animaux errants et les attitudes des citoyens à leur égard. Ces transformations sociales et culturelles se répercutent sur les animaux errants qui développent des stratégies alternatives d'investissement et d'appropriation de l'espace urbain. La période étudiée dans cette thèse constitue donc un moment fondamental de transition durant lequel les animaux errants acquièrent une visibilité inédite due à une évolution des sociétés et des sensibilités urbaines. L'essor du processus d'urbanisation, la croissance des effectifs humains et animaux en ville, l'extension des compétences des institutions municipales entraînent une nécessaire régulation de la présence animale. Par ailleurs, de nouvelles normes d'hygiène, d'intimité, de sensibilités sensorielles sont promues dans la culture urbaine, plaçant l'errance animale au rang des désordres urbains condamnables. De 1700 à 1840, la période étudiée est un long siècle de transition au cours duquel la recomposition des rapports anthropozoologiques met en lumière l'existence des animaux errants. L'ensemble de ces transformations se joue alors à l'échelle de l'Europe.

L'affirmation des animaux errants dans les préoccupations policières se remarque entre les XVIII^e et XIX^e siècles dans le royaume de France mais également dans le monde anglo-saxon, dans l'espace germanique, dans les péninsules italienne et ibérique et même dans les territoires coloniaux des différents empires européens. Cette étude s'est circonscrite à l'étude

comparative des situations française et espagnole. L'appartenance de ces terrains à un même espace géographique – l'Europe occidentale et méridionale –, la construction d'un espace de dialogue catalysé par des rapprochements dynastiques – qu'ils soient bourbonniens au XVIII^e siècle ou napoléoniens au début du XIX^e siècle –, mettent en mouvement des jeux de références qui se traduisent par des transferts de connaissances et de compétences autour de la question animale. Chaque espace est cependant marqué par des traditions culturelles différentes, des sociétés urbaines originales, des événements singuliers qui orientent à l'échelle locale des aménagements spécifiques autour des animaux errants. Cette thèse s'est ainsi intéressée à un vaste panorama de villes françaises et espagnoles en souhaitant toutefois approfondir l'étude de deux espaces singuliers : Marseille et Madrid. Il s'agit finalement de mettre en œuvre, sur ces terrains, une démarche d'histoire urbaine attentive aux communautés anthropozoologiques.

ÉCRIRE UNE HISTOIRE URBAINE DES COMMUNAUTÉS ANTHROPOZOLOGIQUES

La thématique animale, si elle reste limitée au seul constat d'une présence dans la ville, ne répond que partiellement aux ambitions de l'histoire urbaine. Elle mobilise la ville comme un espace dont l'analyse, au regard de la présence animale, est facilitée par l'importance numérique des sources disponibles, sans saisir toutefois les interactions, les relations sociales qui peuvent se nouer par-delà les frontières spécifiques. La mise en œuvre de cette démarche implique néanmoins de considérer les animaux comme des acteurs à part entière. Une histoire urbaine, et donc sociale, des animaux ne peut ainsi se concevoir indépendamment d'une histoire des animaux pour eux-mêmes. Cette recherche, nourrie par l'historiographie récente de l'histoire animale et par un regard interdisciplinaire s'appuyant sur l'écologie et l'éthologie, propose d'interroger la condition, l'expérience et l'habiter des animaux dans leurs interactions avec les citoyens parallèlement aux considérations politiques, sociales, culturelles que les citoyens développent pour composer avec ces autres vivants.

Ce travail de recherche a souhaité proposer un éclairage de l'histoire de la cohabitation entre hommes et animaux errants au sein de communautés anthropozoologiques urbaines en suivant deux partis pris. D'un côté, il opte pour une entrée par les savoirs et les pratiques de police. L'ensemble de ces éléments permet d'aborder la cohabitation avec les animaux errants à travers les représentations qui se sédimentent dans le registre spécifique du discours policier et les pratiques qui sont élaborées face à un problème concret confrontant des individus humains et des animaux. D'un autre côté, cette recherche investit l'échelle d'analyse des

communautés anthropozoologiques afin de saisir la question des cohabitations au sein de voisinages dans des perspectives humaines et animales complémentaires.

Parmi les ensembles documentaires mobilisés, les sources réglementaires mettent au jour les cadres normatifs mis en place par les institutions en charge de l'ordre public pour réguler la présence animale. L'analyse de ce corpus dans un vaste panorama urbain met alors en lumière des dynamiques communes de réglementation, des systèmes partagés de références qui légitiment l'action des polices et des municipalités. Pour deux terrains particuliers, Marseille et Madrid, ce corpus a été élargi afin d'étudier des mises en application concrètes de l'encadrement municipal et des situations de rencontres effectives entre humains et animaux errants. Les rapports et les correspondances administratives, les livres de comptes, les délibérations municipales, les remontrances des habitants, les procès-verbaux, les greffes de police précisent la confrontation entre prescriptions théoriques et mises en pratique empiriques des méthodes de gestion des animaux errants. De manière ponctuelle, les fonds d'archives de juridictions étatiques ou régionales, les sources imprimées ou iconographiques ont été mobilisées pour aborder certains aspects de la coexistence entre citadins et animaux. À partir de l'analyse de ces sources, cette thèse interroge l'émergence de la figure générique de l'animal errant dans le registre policier dans un contexte de mutations des modalités de cohabitation au sein de communautés anthropozoologiques urbaines. Elle aborde cette question en s'intéressant tantôt à l'effort de définition de l'errance animale au sein des savoirs urbains, tantôt aux stratégies et aux acteurs de la répression, tantôt à l'impact de ces mutations sur un habiter animal de la ville.

Faire communauté avec les animaux errants

DÉFINIR L'ERRANCE ANIMALE

L'animal errant devient objet de police à partir du XVIII^e siècle. Dans les mémoires policiers, les occurrences faisant référence à des espèces gyrovagues particulières ou à une condition animale renvoyant à un état de liberté ne cessent de se multiplier. Cette évolution quantitative des occurrences marque l'apparition des animaux dans une littérature qui les ignorait jusque-là. Elle s'inscrit dans le cadre d'une prolifération et d'une spécialisation des mémoires policiers. Plus nombreux et plus précis, incluant de nouveaux objets, ces traités aménagent une place croissante aux animaux, quels qu'ils soient, et les inscrivent définitivement dans le vocabulaire de la gestion municipale. Au-delà de l'évolution lexicale

révélatrice d'un régime de visibilité inédit, l'évocation des animaux manifeste un souci de singularisation de catégories taxinomiques renvoyant à l'expérience empirique des polices. Parmi l'ensemble des problématiques liées à la présence de bêtes en ville, la question de l'animal errant se construit comme une catégorie transversale qui prend en compte tout à la fois la gestion du bétail, la présence d'animaux de compagnie dans l'espace public et la liminalité d'espèces sauvages. Loin de ne renvoyer qu'à une terminologie expérimentale, l'errance et ses déclinaisons intègrent également des rhétoriques policières qui ne concernent pas la seule gestion des animaux en ville. La figure de l'animal errant est ainsi instrumentalisée afin de légitimer la transformation de certains espaces urbains : cimetières, abattoirs. L'élaboration d'une réflexion taxinomique et sa mobilisation au service de projets d'urbanisme d'envergure témoignent, plus que d'une visibilité inédite, d'une considération nouvelle de ces animaux, pleinement intégrés aux savoirs urbains.

Cette évolution ne peut être limitée aux seules sphères édilitaires. Les savoirs policiers dialoguent avec les expertises savantes et médicales, avec les sensibilités littéraires et artistiques pour façonner cette figure animale. La place de l'animal errant dans les traités policiers est en ce sens symptomatique de sensibilités nouvelles qui transcendent la sphère des normes et des contrôles policiers. Si l'étude des écrits policiers permet d'aborder la question de la visibilité et de la considération de la figure de l'animal errant, elle doit être complétée par une étude des règlements et de leurs mises en pratique qui, au-delà du souci de définition d'un animal de papier, traduit une volonté d'encadrement effectif et concret d'animaux de chair.

RÉPRIMER L'ERRANCE ANIMALE

La diversité des situations locales se manifeste dans des processus multiples de prise en charge des animaux errants. L'hétérogénéité des appareils municipaux, leur insertion variable dans des réseaux urbains régionaux, nationaux ou transnationaux, conditionnent un foisonnement de politiques, de stratégies et de tactiques d'encadrement des animaux gyrovagues. Cependant, au-delà des variations locales, l'élaboration de ces pratiques de police suit une dynamique que l'on retrouve dans les villes françaises et espagnoles. Bien que chaque conjoncture particulière module le calendrier et les modalités de prise en charge de l'errance animale, les terrains étudiés convergent vers le renforcement des dispositifs répressifs et coercitifs des animaux errants en suivant des logiques récurrentes : l'expulsion, l'extermination et l'intégration.

Ces principes de gestion se rencontrent tout au long de la période. Les deux premiers tiers du XVIII^e siècle apparaissent comme un moment d'expérimentation particulièrement actif. Les conjonctures ordinaires – évolution des structures professionnelles, professionnalisation des polices – et extraordinaires – crises épidémiques majeures – aboutissent à la formalisation d'un encadrement inédit. Au cours de cette période, l'établissement de politiques, de stratégies et de tactiques reste irrégulier. Durant les dernières décennies du XVIII^e siècle et, plus encore, au début du XIX^e siècle, un moment de perfectionnement de ces mesures s'amorce. L'errance animale devient une préoccupation permanente qui motive des publications réglementaires régulières et requiert des procédures d'envergure. La mise en place de campagnes d'extermination et la radicalisation des interdictions d'élevage en ville sont significatives d'une volonté affirmée des autorités de venir à bout d'une présence animale désormais perçue comme intolérable. Le perfectionnement de ces mesures accompagne également leur banalisation. Les dispositions mal acceptées et contestées durant le XVIII^e siècle sont intégrées aux pratiques ordinaires de police, tolérées, voire sollicitées par les citoyens au XIX^e siècle. Entre 1700 et 1840 se succèdent donc des périodes d'expérimentation, de perfectionnement et de banalisation des procédures de prise en charge des animaux errants. La modulation de cette dynamique suivant les terrains, l'étude de tentatives avortées de réformes, l'analyse de la réception des pratiques édilitaires inédites dans les voisinages nuancent cependant l'idée d'un processus linéaire d'affirmation de l'autorité policière dans la gestion des désordres urbains.

Soucieuses de l'efficacité et de la légitimité de leurs interventions, les institutions municipales, à travers l'encadrement qu'elles proposent, ne font finalement pas l'économie d'une attention portée aux attitudes et aux habitudes des animaux, constituant une invitation pour l'historien à interroger l'altérité animale appréhendée à travers un regard tiers.

HABITER LA VILLE EN ANIMAL ERRANT

En s'intéressant à l'évolution de l'habiter animal de la ville à des échelles populationnelles, collectives et individuelles, cette réflexion s'est articulée autour d'une analyse centrée sur le cas des chiens, principaux animaux errants mentionnés dans la documentation consultée. L'étude des occurrences temporelles et spatiales a conduit à l'identification de fluctuations de l'occupation de l'espace public par ces animaux. Les moments de déprise de l'activité anthropique, de rigueur climatique, les espaces riches en ressources alimentaires ou permettant de se dissimuler sont ainsi largement investis par des animaux qui composent avec l'omniprésence des humains.

Les sources policières éclairent par ailleurs des trajectoires animales plus fines qui s'appréhendent à travers des moments de rencontres durant lesquels les animaux errants se définissent vis-à-vis de leurs congénères et des autres espèces. La description des relations intraspécifiques entre chiens témoigne de plusieurs formes de socialité qui sont propres à la période étudiée. Oscillant entre des comportements intraspécifiques grégaires et asociaux, l'errance animale, ici canine, doit alors être appréhendée comme un phénomène pluriel qu'il convient d'historiciser. La question des interactions intraspécifiques ne se comprend cependant pas indépendamment de celle des relations interspécifiques et, plus particulièrement, anthropozoologiques. Dans un espace fortement anthropisé, les comportements canins se structurent par rapport à la présence permanente des hommes. Au prix d'une visibilité accrue compensée par le déploiement de stratégies de défense et d'évitement, ces animaux parviennent à bénéficier des avantages de la proximité humaine. À l'inverse, si les dispositifs policiers profilent une condamnation systématique des animaux errants, les interactions interindividuelles entre citadins et chiens errants témoignent d'une proximité recherchée par les hommes. En outre, les comportements canins se construisent vis-à-vis de la présence d'autres animaux – bétail, chevaux, faunes sauvages périurbaines – qui peuvent tout autant faire figure de concurrents que d'auxiliaires. L'étude des interactions qui se déploient autour des animaux errants souligne donc la nécessité de les situer dans un environnement social vaste au sein duquel les animaux se définissent à travers des relations multiples et labiles.

L'affirmation des institutions policières et municipales entre les XVIII^e et XIX^e siècles va finalement de pair avec un effort de définition de ces animaux, intégrés au vocabulaire, aux préoccupations et aux rhétoriques édilitaires. Cette nouvelle place dans les savoirs policiers s'inscrit dans une transformation globale de la perception des animaux errants dans la société urbaine. L'émergence de l'animal gyrovague dans les discours accompagne par ailleurs l'évolution des modalités de cohabitation au sein des communautés anthropozoologiques. Les procédures d'encadrement sont expérimentées, perfectionnées, banalisées jusqu'à entrer, à l'aube des années 1840, dans le registre ordinaire des pratiques de police. Dans une quête d'efficacité, la répression organisée par les municipalités et la coercition imposée aux animaux s'appuient sur le développement d'une attention des polices aux vécus des animaux. Le regard policier éclaire en ce sens l'implantation des animaux errants dans l'espace urbain et leur insertion au cœur de sociabilités multiples. Plus encore, la reconfiguration des conditions de cohabitation qu'implique la mise en œuvre de l'encadrement policier impose

aux animaux gyrovagues de s'adapter en adoptant de nouveaux comportements, sonnant le glas d'une errance animale propre aux villes de la fin de la première modernité.